



Municipalité de
Saint-Anaclet-de-Lessard



Politique DES FAMILLES ET DES AINÉS

2024-2027



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

Table des matières

Table des matières	2
Mot du maire	3
Mot de l'élue responsable des questions des familles et des loisirs.....	4
Mise en contexte	5
Consultations.....	6
Définition	7
Objectif et valeurs	8
Portrait	9
Membres du comité de pilotage.....	11
Orientations	12
Plan d'action	13
Remerciements/conclusion.....	14

Mot du maire



Chères citoyennes, chers citoyens,

Je suis heureux de vous présenter la mise à jour de notre Politique des familles et des aînés. Cette démarche, essentielle pour notre communauté, vise à améliorer la qualité de vie de tous nos résidents, en particulier nos familles et nos aînés.

Depuis l'adoption de notre première politique en 2014, nous avons accompli de grands progrès. Cependant, les besoins et les attentes de nos citoyens évoluent constamment. C'est pourquoi nous avons travaillé avec une équipe dédiée pour réviser et adapter nos objectifs et nos actions.

Notre nouvelle politique met l'accent sur trois grandes orientations : le soutien aux familles, l'amélioration des services pour les aînés, et la promotion de saines habitudes de vie. Nous avons consulté des citoyens de tous âges, des représentants d'organismes locaux, et des conseillers municipaux pour nous assurer que cette politique reflète les réalités et les besoins actuels de notre communauté.

Je tiens à remercier tous celles et ceux qui ont contribué à cette mise à jour, de près ou de loin. Ensemble, nous pouvons faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre pour tous, peu importe l'âge.

Continuons à travailler ensemble pour un avenir meilleur.

Francis St-Pierre

Mot de l'élue responsable des questions des familles et des loisirs



C'est avec grand bonheur que nous pouvons partager avec vous la toute nouvelle Politique des familles et des aînés. Grandement inspirés de notre plan de développement local, adopté dans la dernière année, nous sommes certains que cette nouvelle politique saura plaire à tous. Il est essentiel qu'elle soit inclusive pour tous, tant pour les jeunes familles, que les personnes aînées, en passant par les grandes et petites familles.

Dans cette politique, la santé, les services et l'esprit de communauté sont au cœur des actions. Nous sommes d'avis que ces éléments contribuent à rendre la population active et fière d'être des résidents de la Municipalité de Saint-Anaclet. Le sentiment d'appartenance à notre belle municipalité est la clé de sa réussite. Il se ressent dans toutes les activités qui ont lieu sur notre territoire et contribue à être inclusif pour tous.

J'aimerais remercier chaleureusement tous celles et ceux qui ont participé aux consultations publiques. Sans votre apport, l'élaboration de notre Politique des familles et des aînés n'aurait pas été possible. À tout le comité, merci pour votre implication et vos efforts soutenus.

Tous ensemble, nous pouvons maintenir le bien-être de vivre dans notre magnifique municipalité. Bonne lecture!

Vanessa Leclerc-Leclerc

Mise en contexte

La Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard a adopté une Politique familiale municipale et municipalité amie des aînés, ainsi que son plan d'action en 2014-2016. Afin de bien identifier les besoins des aînés et des familles de son territoire et d'y répondre le mieux possible, le conseil municipal a exprimé le souhait de mettre à jour sa politique.

Certaines actions identifiées dans le plan d'action 2014-2016 ont été réalisées comme, notamment, organiser un service de bibliothèque « hors les murs » pour les aînés, mettre en place des activités diverses à connotation culturelle et créative, maintenir la publication du répertoire des organismes, promouvoir le Guide de sécurité à l'intention des aînés de la GRC, mandater des partenaires pour des séances d'informations, etc. Toutefois, d'autres actions ont dû être arrêtées à cause de la pandémie de la Covid 19 et plusieurs n'ont pas été relancés.



Consultations

Afin de bien identifier les besoins et les attentes des citoyens, la Municipalité, appuyée de la MRC de Rimouski-Neigette, a dévoilé son plan de développement local 2024-2027. La priorisation des thèmes et des actions a été faite avec les citoyens, notamment des personnes âgées, dans le cadre de consultations publiques. Les données recueillies lors de ces rencontres ont aussi servi pour la rédaction de la présente politique et du plan d'action.

Le comité de pilotage a également consulté les organismes du milieu afin d'avoir un portrait représentatif de toutes les sphères sociales. En août 2024, sept organismes ont répondu à un sondage virtuel, dont quatre œuvrant avec et pour les aînés.

Plusieurs belles suggestions ont été reçues dans ces sondages, dont :

- Rendre plus accessible la bibliothèque municipale;
- Développer des activités intergénérationnelles;
- Mettre sur pied des activités par et pour les adolescents;
- Développer des aires récréatives, aménager les espaces verts et moderniser les parcs;
- Aménager un jeu de pétanque;
- Ajouter des bancs pour permettre de se reposer, de socialiser ou de profiter des aménagements;
- Encourager l'implication sociale et le bénévolat auprès de la population;
- Reconnaître le travail des bénévoles actuels.



Définition

Les membres du comité de pilotage ont mis à jour la définition présente dans la dernière version de la politique. Cette définition inclut la famille et les personnes âgées dans une même cellule, car elles font toutes partie intégrante de la famille.

La famille anacloise est une cellule de vie composée d'un nombre variable d'adultes et d'enfants qui sont unis par des liens multiples ayant une composante affective et/ou biologique et qui exercent entre eux des rôles complémentaires concernant leur existence, leurs besoins fondamentaux, leurs apprentissages, leurs loisirs, leurs tissus sociaux et leurs environnements psychosociaux. Ces rôles tiennent compte de leur développement, de l'évolution et des variations sociales.



Objectif et valeurs

L'objectif de cette politique est de fournir aux élus municipaux, aux organismes communautaires, aux citoyens et aux partenaires un portrait du milieu, une connaissance de ses besoins ainsi que des propositions d'actions concrètes réalisables et pour lesquelles toute la population est concernée.

Les buts sont :

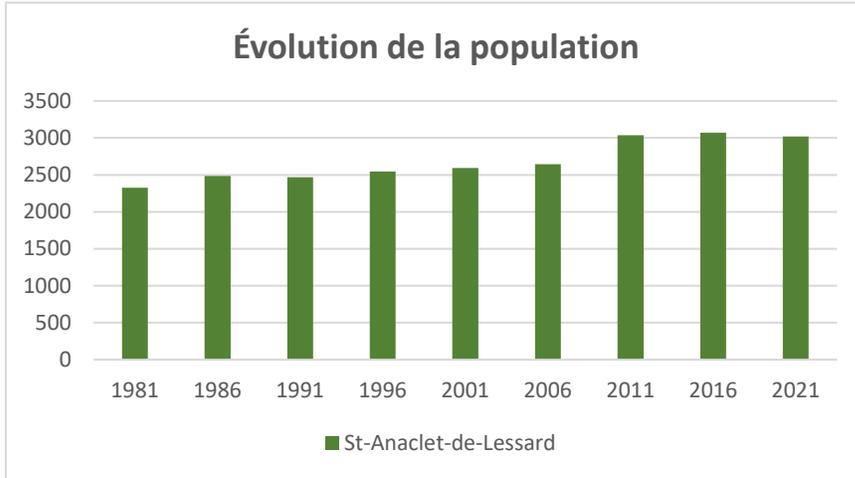
- Améliorer la qualité de vie;
- Rassembler les générations;
- Créer une cohésion entre les acteurs du milieu;
- Favoriser l'information, l'implication, l'interaction et l'adhésion à la vie municipale auprès de tous les citoyens adultes et enfants.

Les valeurs associées à la démarche sont l'**adaptabilité**, l'**inclusion**, l'**équité** et l'**appartenance à une communauté**. Afin de promouvoir ces valeurs, une ouverture est essentielle vers le partage, l'entraide, l'harmonie et la solidarité intergénérationnelle. La Municipalité souhaite encourager les valeurs axées sur le vieillissement actif (participation, santé et sécurité), dans l'esprit de bien vieillir dans son milieu.

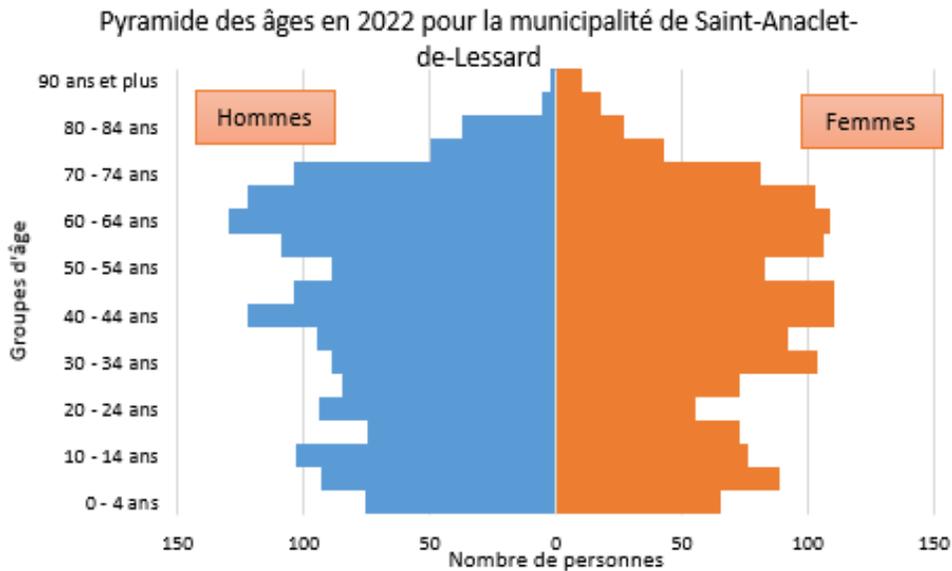


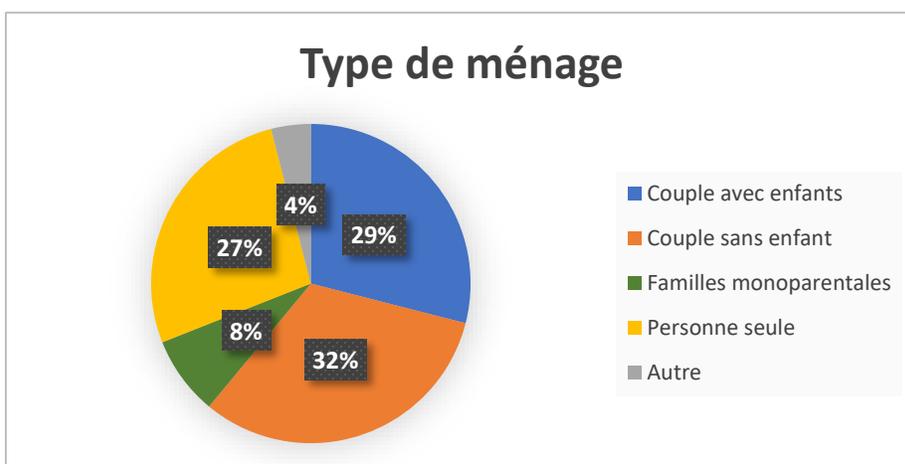
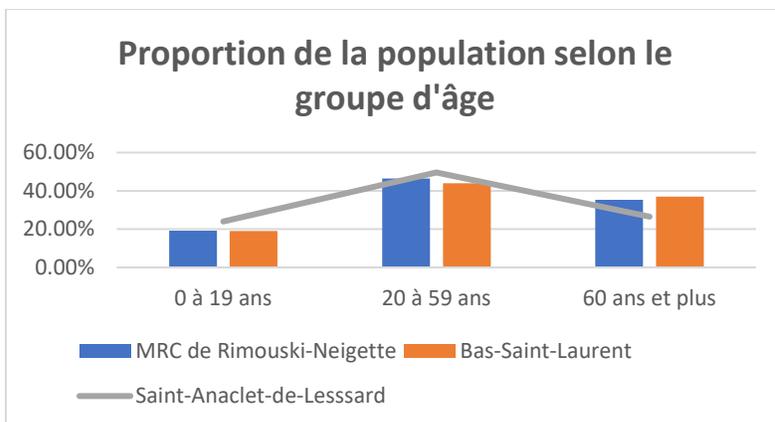
Portrait

L'âge médian : 42,4 ans



Variation de la population entre 2001 et 2021 en %	Variation de la population entre 2011 et 2021 en %
16	-1





18,9 % En 2021, 570 enfants âgés de 0 à 14 ans ont été dénombrés à Saint-Anaclet-de-Lessard (Paroisse (municipalité de)), représentant respectivement 18,9 % de la population totale. En comparaison, au Canada, la proportion d'enfants était de 16,3 % en 2021.

62,7 % La population en âge de travailler (15 à 64 ans) représentait 62,7 % de la population totale. En comparaison, au Canada, la proportion de personnes âgées de 15 à 64 ans était de 64,8 % en 2021.

18,6 % En 2021, 560 personnes âgées de 65 ans et plus ont été dénombrées à Saint-Anaclet-de-Lessard (Paroisse (municipalité de)), représentant respectivement 18,6 % de la population totale. En comparaison, au Canada, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus était de 19,0 % en 2021.

Membres du comité de pilotage



Sur la photo :

- Clément Proulx, Club des 50 ans et plus
- Simon Dubé, Club Lions de Saint-Anaclet
- Roland Pelletier, ancien conseiller et représentant des personnes âgées
- Vanessa Lepage-Leclerc, conseillère municipale, responsable de la famille
- Anne-Hélène Boucher Beaulieu, responsable de la bibliothèque / dga
- Mélissa Deland, agente de développement
- Véronique Thibault, conseillère au développement local et intermunicipal de la MRC de Rimouski-Neigette.
- Mélanie Desrosiers, conseillère municipale, responsable des questions des aînés et des familles (absente sur la photo)

Orientations

La Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard reconnaît l'importance de miser sur le vieillissement actif de ces citoyens. Le plan d'action de la présente politique est d'ailleurs conçu en lien avec les 9 orientations de la marguerite MADA. Comme ces thématiques touchent l'ensemble de la population, nous avons utilisé ces orientations pour les actions destinées aux aînés, destinées aux familles ou celles destinées à l'ensemble des citoyens.

Ces orientations sont les suivantes :

- Habitation et milieu de vie
- Transport et mobilité
- Participation sociale
- Loisirs
- Respect et inclusion sociale
- Communication et information
- Santé et services sociaux
- Sécurité
- Espaces extérieurs et bâtiments



Plan d'action

Le plan d'action de la présente politique est présenté à la section suivante. Certaines actions sont en lien avec le plan de développement local de la municipalité. Elles ont été identifiées afin de faciliter le suivi des partenaires impliqués.

Plusieurs actions visent à la fois les aînés et les familles dans leur finalité. Par exemple, les aînés ont besoin de bancs supplémentaires dans les parcs et le long des sentiers pour pouvoir prendre des pauses ou se reposer. Par conséquent, cette action a un impact positif pour les parents avec de jeunes enfants ou toute personne avec une mobilité réduite. C'est pour cette raison que nous avons indiqué à la fois aînés et familles dans les clientèles visées. C'est la même chose pour l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux qui touchent les personnes âgées, mais aussi les parents avec une poussette et les personnes à mobilité réduite.

Les organismes en lien avec les personnes âgées ont nommé l'importance de développer des lieux multigénérationnels afin de permettre une inclusion de ces personnes dans la vie communautaire. Cette action permet un lien entre les aînés et les enfants, les adolescents et l'ensemble des familles.



Remerciements/conclusion

Le Comité de pilotage souhaite remercier les citoyens et les organismes ayant participé aux consultations. Nous souhaitons également souligner la volonté du conseil municipal de mettre à jour la Politique des familles et des aînés, ce qui démontre une volonté de répondre aux besoins du milieu. Merci aussi à l'équipe municipale qui répond à ces besoins et travaille très fort pour le bien-être de tous les citoyens.

